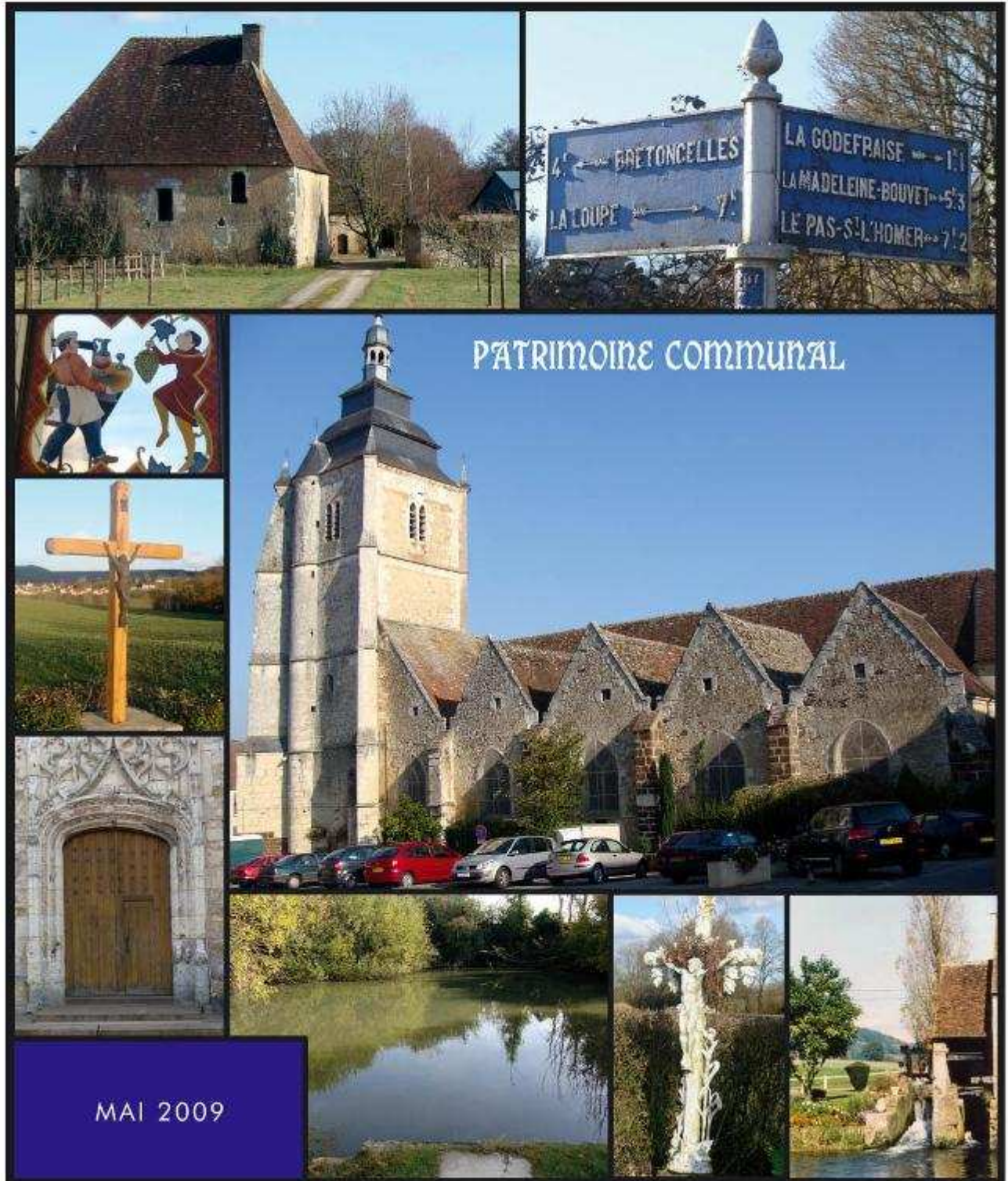


Le Petit Journal

de Bretoncelles



Patrick Pinloche, Maire

*Editorial***MAI 2009****Sommaire**

Edito du Maire	P3
CDC	P4
Conseil Municipal	P6
Bon à savoir	P13
Vie économique	P20
Histoire-Géographie	P22
Divertissement	P24
Culture	P27
Rétrospective	P30
Portrait	P31
Associations	P32
Infos	P42
Annuaire	P44

**CONSTRUISONS L'AVENIR.****Le Petit Journal**ADI BretoncellesDirecteur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevé

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Le patrimoine communal : photos de Bretoncelles Patrimoine Nature.

Le 27 mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2009. Cet exercice budgétaire se traduit par la poursuite d'une politique volontariste et réaliste prenant en compte les contraintes imposées par le contexte économique national difficile. Malgré la baisse des droits de mutation, les taux d'imposition ne sont pas augmentés. En effet, depuis des années, la commune a analysé les besoins des Bretoncellois et des communes avoisinantes pour créer un dynamisme profond dont on commence à récolter les fruits.

La population augmente régulièrement passant de 1270 à 1425 sans compter la Résidence Octave Mirbeau et toutes les nouvelles habitations et je pense que nous dépasserons les 1600 habitants d'ici à 10 ans.

Depuis de nombreuses années, la Commune fait régulièrement des aides aux commerçants et artisans lors de leur installation ou agrandissement, quand cela est possible. Cependant, nous pouvons regretter l'impossibilité actuelle pour la Commune de créer une nouvelle zone artisanale, cette compétence étant celle de la Communauté de Communes.

Cependant, grâce à l'intervention privée et aux aides de la Commune, je terminerai en félicitant Monsieur Olivier Boulay d'avoir eu l'initiative d'agrandir la « zone artisanale du Centre » où existaient déjà l'entreprise Challier, la brocante, le garage Pelletier et ainsi de favoriser l'installation de l'entreprise d'électricité, plomberie, chauffage Tireau-Pitel, de l'entreprise de peinture Goblet, de l'entreprise Boulay et enfin du futur BricoFontaine. D'autres activités y verront certainement le jour.

Ainsi le Conseil Municipal continuera de tout mettre en œuvre pour soutenir ces initiatives précieuses à notre quotidien et à la vie de nos quartiers.

Polysoud en crise

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Selon une convention signée entre les CDC du Val d'Huisne et du Perche Rémalardais, Audrey MALLET et Thierry ROUAT, techniciens du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) interviennent sur l'une ou l'autre des CdC. Voir à cet égard le rapport d'activité du SPANC

SUBVENTION HALTE GARDERIE

La CdC alloue une subvention de 34 000€ à la halte garderie pour l'année 2009.

UNE DIRECTRICE POUR L'OTPR

Anne-Marie VIALA est recrutée à mi-temps en qualité de Directrice de l'Office du Tourisme du Perche Rémalardais (OTPR) pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2009. L'objectif consiste à dynamiser la commission du Tourisme, une action mise en œuvre dans le cadre du programme 2009 présenté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2009.

TRAVAUX AUX ÉCOLES DE BRETONCELLES

Les toilettes de l'école élémentaire vont être transformées pour favoriser la surveillance. Une signalétique obligatoire en cas d'incendie sera installée à raison d'un plan d'évacuation et de 4 consignes de sécurité.

*CdC : Communauté de Communes

TABLE RONDE

Une table ronde « Petit déjeuner », organisée par la commission Développement économique le 11 décembre dernier a permis de réunir les patrons des entreprises de 10 salariés et plus. Dans cette période de crise, les chefs d'entreprise ont signalé les différents problèmes qu'ils rencontraient au niveau du recrutement du personnel, du logement, des taxes et charges et des mises aux normes imposées. Ils demandent à la CdC d'être leur porte-parole auprès des services compétents.

LA LUDOTHÈQUE

Parmi les nombreux projets de la ludothèque pour 2009, figure la mise en place du prêt de jeux qui nécessite des investissements à hauteur de 4952.26 € financés à 80%.

PROJET RAM

Le projet de création d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM), déjà présenté lors du bulletin précédent, a fait l'objet d'une étude financière de fonctionnement.

3317€ par an pour la mise en place d'un RAM.

Avec des aides qui approchent les 75%, le coût pour la CdC s'élèverait à 3317 € en année pleine, une dépense supplémentaire alors que les recettes font défaut.

AC CONCEPT

La CDC devient propriétaire des bâtiments qui abritaient l'entreprise POLYSOUD (ex SOFAMECA) située à Dorceau sur la route de Rémalard à Bretoncelles.

Une nouvelle entreprise (AC CONCEPT INGENIERING) s'y est installée en reprenant une grande partie de l'activité exercée par POLYSOUD.

17 emplois sont préservés sur les 22 existants. C'est la raison essentielle qui a conduit les délégués communautaires de Bretoncelles à soutenir cet achat.

17 emplois sauvés
à Dorceau
dont la moitié
habite le canton.

Une nécessité dans cette
période de crise.

La préfecture et le Conseil général participent financièrement à hauteur de 45% du montant de l'achat. La CdC autofinance l'opération grâce aux loyers de la nouvelle entreprise qui permettent de rembourser le prêt.

Toutefois, le manque de transparence dans cette affaire, conduite « très discrètement » par le président de la CdC a été dénoncé par les délégués bretoncellois.

Le budget 2009 rejeté par un tiers des délégués

CdC

**LE COMPTE
ADMINISTRATIF 2008
APPROUVÉ**

Dans sa séance du 16 mars le Conseil communautaire avait pour mission de voter les comptes administratifs 2008. Il s'agissait d'approuver ou rejeter le budget de l'année écoulée. Pour les délégués bretoncellois, il était normal d'approuver ce compte administratif conforme au budget primitif proposé en avril 2008.

Citons quelques chiffres dans l'intérêt du lecteur contribuable.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 255 377 € et présente un excédent de 359 337 €

Le budget d'investissement s'équilibre à 1 197 608 €, dont un déficit de 141 539 € et des restes à réaliser pour un montant de 118 562 €

Le budget SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) s'équilibre à 170 730 € et un excédent de clôture de 125 301 €

Le budget de la Zone artisanale de St Marc à Dorceau présente un équilibre de fonctionnement de 310 469 € et un budget d'investissement de 340 783 € dont 51 073 € de déficit.

La Zone industrielle du Musset à Condé s'équilibre à 285 029 € en fonctionnement et 320 594 € en investissement dont 100 705 € de déficit.

**BUDGET PRIMITIF 2009
7 VOIX CONTRE
1 ABSTENTION**

Le budget primitif a été proposé par son président pour un montant de 2 464 635 € en fonctionnement et 763 724 € en investissement.

8 délégués n'ont pas voté ce budget. Les 4 délégués de Bretoncelles ont expliqué les motifs de ce refus.

L'absence de transparence constatée tout au long de l'année s'est brusquement aggravée avec l'affaire d'AC Concept (l'entreprise de Dorceau). Voir article page 4.

Le président ne s'embarrasse pas en effet d'explications sur les dossiers majeurs, comme le rachat de cette entreprise ou en donne trop pour des dépenses de quelques centaines d'euros alors que la CdC du Perche rémalardais connaît des difficultés financières.

Patrick PINLOCHE, au nom des délégués bretoncellois, a fait un réquisitoire cinglant sur la méthode utilisée, à savoir :

Une augmentation régulière des dépenses sans réflexion sur la contrepartie en recettes, ainsi qu'une augmentation des charges de fonctionnement.

L'absence de réunion d'orientation budgétaire, obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants et qui serait fort utile pour une CdC de 7000 âmes.

Aucune transmission du compte rendu de la réunion de la commission des finances qui a fait un état des lieux de la CdC

en présence du Trésorier.

Cerise sur le gâteau, aucune prospective n'est envisagée sur l'avenir de la CdC, notamment au niveau économique, un point essentiel dans cette période de crise.

Durant ce temps, d'autres CdC mettent les bouchées doubles pour convaincre des entreprises et leur offrir les meilleures conditions pour s'installer. Si certaines sont en Eure et Loir, d'autres dans l'Orne sont de plus en plus actives.

**ZI DU MUSSET
ET ZA DE ST MARC**

L'ensemble des délégués ont compris l'importance de développer une zone artisanale à Dorceau en votant à l'unanimité le budget de 315 761 € d'investissement.

100 000 € de moins pour la voirie en 2009.

En revanche 9 délégués ont refusé de voter 1 211 235 € d'investissement pour la ZI du Musset à Condé, dont les 4 délégués de Bretoncelles.

Faisons le plein de la ZA de St Marc ont-ils précisé et on verra le moment venu pour l'implantation d'industries ! De surcroît, des bâtiments industriels sont d'ores et déjà disponibles.

A noter que 10 délégués n'ont pas voté le budget du relais d'assistantes maternelles pour ne pas alourdir un budget largement asphyxié.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS**BUDGET DE LA COMMUNE**

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	1.050.339.71 €
Recettes :	1.477.467.92 €
Excédent de fonctionnement :	427.128.21 €
Section d'investissement :	
Dépenses :	895.394.66 €
Recettes :	1.054.364.10 €
Excédent d'investissement :	158.969.44 €
Excédent global :	586.097.65 €

RÉGIE EAU

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	88.187.10 €
Recettes :	145.204.44 €
Excédent de fonctionnement :	57.017.34 €
Section d'investissement :	
Dépenses :	21.154.31 €
Recettes :	81.240.54 €
Excédent d'investissement :	60.085.23 €
Excédent global :	117.103.57 €

RÉGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	58.862.91 €
Recettes :	131.233.69 €
Excédent de fonctionnement :	72.370.78 €
Section d'investissement :	
Dépenses :	25.821.23 €
Recettes :	90.263.55 €
Excédent d'investissement :	64.442.32 €
Excédent global :	136.813.10 €

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Le Conseil Municipal accorde une participation de 30 € pour chacun des 25 élèves de CM1/CM2 qui participeront à une classe de découverte au cours de ce mois.

Ce projet s'inscrit dans le programme d'histoire qui comporte l'étude d'un événement majeur de la Seconde Guerre Mondiale.

Le séjour se déroulera sur la côte normande avec la découverte du débarquement.

SUBVENTION AU COLLÈGE

Le collège Paul Harel bénéficiera d'une subvention de 19 € par élève pour chacun des 11 jeunes bretoncellois qui participent à l'initiation au golf de Bellême dans le cadre des cours d'EPS.

GRATUITÉ SUR LE MARCHÉ

Dans le but de développer l'activité du marché, le Conseil Municipal accorde trois mois de gratuité aux nouveaux forains et se félicite de l'arrivée de M. GALLAIS, fromager.

ÇA RAPPORTE

La commune a la possibilité de placer des fonds en provenance de vente de biens immobiliers, ce qu'elle a fait et qui a rapporté 4308 € en 6 mois au cours de l'année 2008.

Le placement est prorogé de 6 mois même si les taux sont nettement inférieurs.

ACHAT DE TERRAIN

La commune achète 8 ha 26 a 64 ca à la maison de retraite pour un montant de 35781 €. Les 2/3 de cette parcelle intégreront le futur site naturel à vocation pédagogique et intergénérationnelle.

Ce projet, à l'étude actuellement, fera l'objet d'informations spécifiques le moment venu.

La boucherie en projet**Conseil Municipal****C'EST PARTI
POUR LA BOUCHERIE**

La réunion du Conseil Municipal du 25 février dernier a validé le top départ pour le futur commerce boucherie-charcuterie.

L'achat de l'immeuble pour un montant de 75 000 € Les travaux estimés, selon l'architecte, à 192 500 €

Il convient d'y ajouter les frais d'actes pour un montant de 2350 €, d'architecte pour 18530 € et divers frais liés à la publication et la sécurité pour un montant proche de 4000 €

La commune sollicite la subvention FISAC (Fond d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) qui s'élève à 30%, ainsi qu'une aide du Conseil Général. Une subvention de 15000 € est d'ores et déjà allouée grâce à l'intervention de Mme GOULET, sénateur et ce, au titre de la réserve parlementaire.

Le loyer fixé aux futurs exploitants sera fonction du coût réel restant à la commune afin de couvrir les remboursements de l'emprunt.

EFFACEMENT RÉSEAUX

Le Conseil Municipal a adopté le projet d'effacement du réseau basse Tension des rues Sophie Girard et Ernest Sagot.

Les travaux estimés à 446 631 € sont totalement pris en charge par le Syndicat d'électrification avec l'aide de subventions.

Des travaux d'effacement du réseau téléphonique et d'éclairage public seront coordonnés avec cette opération.

CONTRAT AVENIR

Le contrat Avenir est destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, de l'Allocation de parents Isolés, de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il porte sur des emplois visant à répondre à des besoins collectifs non satisfaits. La durée de travail hebdomadaire est fixée à 26 heures. Le salarié perçoit un revenu dont le montant doit être au moins égal au SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures travaillées. L'employeur bénéficie d'aides de l'Etat pour la rémunération du salarié et d'une exonération totale des charges.

Philippe RIGUET est l'heureux bénéficiaire de ce contrat pour une durée de 6 mois, affecté à l'entretien des espaces verts.

**UN PARQUET
POUR DANSER**

Le Conseil Municipal a retenu le devis de l'entreprise **JOURDHEUIL-GUILLEMINOT** d'un montant de 4724.20 € pour la confection d'un parquet de 120m² en pin qui sera à disposition du gymnase.

**LES CHEMINS RURAUX
RESTENT EN PIERRE**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les chemins ruraux en pierre. C'est le cas pour le chemin de la Booz qui offre une vue imprenable sur le bourg de Bretoncelles. D'autres chemins, tels le CR de la Booz à la Rue, de la Pezassière aux Brissetières, de la Martinière à la Boisselière, de la Gilarrière à la rue Ferrée et du Val seront maintenus en pierre afin de préserver à Bretoncelles son caractère rural.

**INVESTIR
POUR EMBELLIR**

La commune investit dans du nouveau matériel, tel un tondobroyeur et une tondeuse avec un kit mulching.

3000 € seront inscrits au budget pour l'achat de fleurs.

La serre, installée récemment, abrite ses premières plantes.

De quoi encourager chacune et chacun à fleurir fenêtres, parterres et jardins pour contribuer à l'embellissement de notre village.

**PASSIONNÉS
DE LA RÉSISTANCE**

Les jeunes du Lycée Rémi Belleau ont présenté leur dernier livre le 11 mars dernier : « Dans les pas de Lucie et Raymond Aubrac », accessible à la Bibliothèque.

Joseph LEBERRE, résistant au maquis de Plainville, bretoncellois, y apporte son témoignage.

LES PROJETS 2009**25% DE PLUS POUR LES ASSOCIATIONS****Au chapitre des bâtiments communaux :**

Agrandissement VIVECO	: 270000 €
Immeuble boucherie	: 203837 €
Eglise	: 3000 €
Court de tennis	: 25000 €
Local du foot	: 30000 €
Local technique (création)	: 85000 €

Au titre du matériel :

Tondeuse, broyeur	: 7500 €
Archives, tables	: 10000 €
Parquet	: 5000 €
Abribus	: 4000 €
Vidéo projecteur	: 2000 €

Domaine de la voirie :

Panneau identitaire	: 10000 €
Installation entreprises	: 4600 €
Décharge	: 3500 €
Enrobés trottoirs	: 5000 €
Fleurissement	: 3000 €
Square	: 50000 €
Extension de réseaux	: 12000 €

Divers :

Relevages de tombes	: 7000 €
Cavernes	: 1500 €
Aire naturelle	: 70 000 €
Le Clos du Perche	: 113 500 €

Séjours scolaires	: 2000 €
A.P.E.	: 1700 €
Bille de Clown	: 1400 €
Football club bretoncellois	: 1200 €
Bretonnelles Patrimoine et Nature	: 1200 €
A.C.P.G.	: 300 €
Badminton	: 950 €
Tennis de table	: 800 €
A.C.S.B.	: 500 €
Etrier bretoncellois	: 400 €
Union sportive nogentaise	: 300 €
Les fléchettes	: 300 €
Boule bretoncelloise	: 300 €
Club des loisirs des retraités	: 160 €
A.B.E.L.	: 160 €
Harmonie de Condé sur Huisne	: 150 €
Comité de jumelage	: 150 €
G.V.G.F.B.	: 100 €
Gymnastique d'entretien	: 100 €
U.N.S.S.	: 75 €
Judo Rémalard	: 70 €
Chorale Perche rémalardais	: 50 €
Cercle généalogique	: 50 €
Refuge	: 50 €
F.D.G.D.E.C.	: 50 €
Mémoire Normandie	: 50 €
Prévention routière	: 30 €
A.S.P.P.Perche	: 20 €

LES RECETTES PRINCIPALES

Subventions	: 135000 €
Vente terrain	: 107000 €
Fonds de compensation TVA	: 84798 €
Conseil Général	: 48000 €
Report d'excédent	: 227465 €

DIVERS ACHATS

La commune décide l'acquisition de divers matériels : un kit pour le rangement des produits phytosanitaires avec bac de rétention (c'est plus écolo !), un rétro projecteur, deux écrans (c'est plus moderne !), des jardinières (c'est plus beau !).
Recherchons tombereau ou charrette.

PAS D'AUGMENTATION DES TAXES

Les 4 taxes qui composent les recettes du budget sont maintenues à leur niveau depuis plus de 10 ans : 5.81% pour la taxe d'habitation, 7.07% pour le foncier bâti, 22.07% pour le foncier non bâti et 2.20% pour la taxe professionnelle.

**UN SQUARE
POUR CET ÉTÉ**

Si la priorité concerne la boucherie en 2009, une aire de jeux pour les enfants verra également le jour cet été avec une priorité d'intégration dans le paysage, basée sur du mobilier bois.
Il trouvera sa place près de l'aire de camping-car.

**BUDGET PRIMITIF 2009
RÉGIE EAU**

Le budget voté s'équilibre comme suit :

Exploitation : 147.970 €

Investissement : 90.250 €

Travaux d'investissement prévus :

Sécurisation du réseau et remplacement éventuel des canalisations,

Réseau d'eau du futur lotissement,

Achat de compteurs.

**BUDGET PRIMITIF 2009
RÉGIE ASSAINISSEMENT**

Le budget voté s'équilibre comme suit :

Exploitation : 140.328 €

Investissement : 110.628 €

Travaux d'investissement prévus :

Réseau d'assainissement du futur lotissement,

Chemisage rue Ernest Sagot.

**BUDGET PRIMITIF
CLOS DU PERCHE**

Un budget est créé en vue du futur lotissement et la commune effectue une avance de 113500 €

**ACTION SOCIALE
POUR LE PERSONNEL**

La commune a choisi le FASDO (Fonds d'Action Sociale De l'Orne) qui offre diverses prestations soumises ou non aux revenus, moyennant une cotisation de 0.63% de la masse salariale.

**BOUCHERIE
LE CALENDRIER**

Un point en terme de calendrier a été effectué pour diminuer autant que faire se peut la fermeture du commerce.

M. Roblot cessera son activité le 30 novembre et l'ouverture est programmée pour le week-end du 3 avril 2010.

Le début des travaux est par conséquent fixé au 7 décembre et les différentes étapes préalables ont été arrêtées dans le cadre du choix des entreprises.

INSTITUTION DE LA TLE

Conformément au code général des impôts, la commune de Bretoncelles institue la Taxe Locale d'Equipement et en fixe le taux à 1%. Cette taxe est due sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement des bâtiments de toute nature.

Cette taxe est réservée au financement des équipements publics d'infrastructures rendus nécessaires par l'urbanisation.

**UNE BROCHURE
COMMERÇANTS-
ARTISANS-PROFESSIONS
LIBÉRALES**

1000 exemplaires seront mis à disposition dans les commerces bretoncellois.

FEU D'ARTIFICE

La commune a choisi le feu d'artifice qui sera tiré le 11 juillet pour un montant de 4000 €

**RÉGIE EAU
ET ASSAINISSEMENT****Tarifs du 1/07/09 au 30/06/10 :**

- Abonnement habitation et herbage : 62,30 €
- le m 3 : 0,78 €

Remplacement des compteurs gelés :

Tarifs à compter du 1/05/2009 :
part fixe : 50 € HT + facturation du temps passé par la commune au taux horaire de 60 €HT.

Dépose et repose d'un compteur d'eau

Les frais de dépose et de repose d'un compteur d'eau alimentant une habitation sont fixés à 100 €HT, avec au minimum un an entre la demande de dépose d'un compteur et la date de repose.

Pour les compteurs d'herbage, le prix facturé correspondra au temps passé par la Commune au taux horaire de 60 €HT.

Régie assainissement :

Tarifs du 1/07/09 au 30/06/10 :

- Redevance : 79,00 €
- le m 3 : 1,10 €

Piscine : Tarifs

- Entrées journalières :
 - Enfants : 1.30 €
 - Adultes : 2.80 €
- Accompagnant sans baignade : 1.80 €
- Cartes à la saison:
 - Enfants : 25.00 €
 - Adultes : 40.00 €

Acquisition de tables, d'un chariot pour chaises et d'étriers.

Le Conseil Municipal décide l'achat de 40 tables (plateaux stratifiés, pieds et entretoises) deux chariots de transport et de stockage, un chariot diable pour le transport des chaises et 5 étriers pour protéger des candélabres pour un montant total de 7884.58€TTC.

Réfection du court de tennis

Des travaux, qui consistent en la création d'une dalle alvéolaire monolithique, seront réalisés au cours du 2ème semestre 2009 pour la réfection du court de tennis n°1 d'un montant de 19.892,28 €HT.

50e campagne nationale «Fleurir la France »

La campagne « fleurir la France » est lancée. Le conseil municipal décide d'inscrire Bretoncelles au concours des Villes et Villages Fleuris.

COMMISSION ESPACE ET ENVIRONNEMENT

La commission s'est réunie de nouveau le 21 avril dernier en vue d'approfondir les réflexions sur la zone 30 et l'aménagement du centre bourg.

Pose d'une signalétique spécifique, aménagement du stationnement, mise au norme des places réservées aux handicapés, étude de places de parking réservées aux employés travaillant dans le centre, réflexion sur l'accessibilité en général, sont autant de sujets qui ont été abordés et qui nécessitent l'avis d'un bureau d'études pour aller au terme de la conduite du projet.

COMMISSION ÉCONOMIQUE DU 24 FÉVRIER 2009

Préparée et organisée par le Président de la Commission économique Bernard Letourneau, cette réunion a permis de réunir une vingtaine de participants. A noter que les Commerçants-Artisans préfèrent être associés à une réunion des commerçants.

En préambule, la municipalité, par la voix de son maire, a souligné le rôle primordial des artisans dans la vie économique locale en tant qu'acteurs principaux.

Soucieuse du développement économique, la commune se veut à l'écoute afin d'échanger avec les commerçants et les artisans. C'est également dans ce but que le futur site internet « Bretoncelles.fr » sera accessible à l'ensemble des professionnels.

Après un bref rappel du partage des rôles de la CdC et de la commune en matière économique, le débat s'engage autour des points ci-dessous :

1) Les déchets des professionnels

C'est l'occasion de préciser le programme du SIRTOM au titre de 2009 avec l'agrandissement de la déchetterie de Rémalard qui deviendra accessible aux professionnels, moyennant un tarif au véhicule.

Des précisions ont été apportées sur la décharge de Bretoncelles, réservée au titre de la terre et des gravats pour les travaux communaux uniquement.

2) La signalétique

Les membres présents seraient sensibles à une signalétique adaptée. Une étude sera faite par la Commission Aménagement de l'espace en y intégrant des artisans et commerçants.

3) La communication

Au-delà du site internet qui permettra de créer des liens avec les professionnels qui le souhaitent, le panneau INFO est également disponible pour rappeler des événements sans but publicitaire. Tous les participants ont approuvé l'organisation de cette réunion qu'il convient de renouveler périodiquement.

4) Divers

Un point de discussion sur l'état des routes de la commune et du canton a fait état d'un réseau routier particulièrement défectueux qu'il est nécessaire d'aborder avec le Conseiller Général.

Etat Civil**Bon à savoir****Ils sont venus en 2009 :**

Le 3 janvier : Luan MAZOUX-FEUILARD

Le 11 janvier : Léa SOULIER

Le 9 février : Léna FARRE

Le 21 février : Juliette CHERON

Le 1er mai : Jules DESTOUCHES

Ils se sont unis en 2009 :

Le 9 janvier : Christian PINLOCHE et Catherine MONTFORT

Ils nous ont quittés en 2009 :

Le 16 janvier : Henri LIBERGE, 91 ans

Le 19 janvier : Julien HUBERT, 95 ans

Le 24 mars : Renée BEJON, 81 ans

Le 10 avril : Simone WENDL, née BEAUMONT, 82 ans

Le 15 avril : Charlotte PITHOU, née SAVARD, 86 ans

Le 4 mai : José LOPES LEANDRO, 70 ans

PARRAINAGE CIVIL

Le baptême civil ou républicain est destiné à faire entrer l'enfant ou l'adulte dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Historiquement, la notion de baptême républicain remonte au décret du 20 prairial, an II (8 juin 1794) qui a décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil.

Néanmoins, le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli.

Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres d'état civil.

Ainsi rien n'oblige l'officier d'état civil à recevoir une déclaration de « baptême » ou de « parrainage civil ». Cela ne lui est pas interdit non plus mais les certificats ou documents qu'il délivre pour l'occasion, ne présentent aucune valeur juridique.

En résumé, l'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale.

La désignation d'un tuteur ne peut se faire que par voie testamentaire notarié ou d'une déclaration spéciale devant notaire.

Pour information, la mairie de Bretoncelles a célébré environ un parrainage par an depuis 2001 (essentiellement des enfants).

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE BRETONCELLES

Madame DANET Sylviane

Ardelain

02 37 37 28 43

Madame FINET Nabila

La Pezassière

02 37 37 29 09

Madame LECUYER Fanny

15 rue Ernest Sagot

06 92 32 82 57

Madame MARCHAND Hélène

Le Clos des Brissetières

02 37 37 26 66

Madame PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne

02 37 37 24 04

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris

02 37 37 27 94



**SERVICE PUBLIC
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Ce service est rattaché à la Communauté de communes du Perche rémalardais et a débuté en novembre 2005, date de la 1ère facturation pour la redevance.

Cette taxe correspond au contrôle diagnostique effectué par le Service Public sur les installations d'assainissement autonomes existantes. La 1ère étape du contrôle est un état des lieux et l'ensemble des contrôles devrait être terminé pour fin 2009.

Le contrôle diagnostique est de 120 € réparti sur 4 ans, soit 30 € par an. Ce contrôle est rendu obligatoire par la loi du 3 janvier 1992 appuyée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006. Les normes concernant l'assainissement non collectif se retrouvent dans l'arrêté du 6 mai 1996 et le DTU 64.1 de mars 2007.

L'autre mission du SPANC est de contrôler les installations neuves : contrôle de la conception et de l'implantation de la future installation ainsi que le contrôle de la bonne exécution des travaux.

Sur la commune de Bretoncelles, le nombre prévu de diagnostics à réaliser a été atteint. Il reste 25% des installations à contrôler sur l'année 2009, soit 103 diagnostics.

Les contrôles font l'objet d'un avis de la part du contrôleur du SPANC, dont 107 avis défavorables, 59 avis favorables, 93 avis favorables avec réserves.

Les avis favorables correspondent en règle générale à une filière complète, dont les ouvrages sont accessibles et en bon état, régulièrement entretenus. Ce sont souvent des filières mises en place à partir des années 85/90. Dans les avis favorables, on recense des installations dont le prétraitement est une fosse toutes eaux ou des installations dont le traitement est un système de tranchées à faible profondeur ou un filtre à sable vertical/horizontal.

Les avis favorables sous réserves correspondent en règle générale à une filière complète mais dont tous les ouvrages ne sont pas accessibles et/ou qui a été conçue selon les anciennes normes et/ou il manque une partie du système n'entraînant aucune pollution du milieu. Dans les 3/4 des cas, l'avis avec réserve correspond à des installations en partie inaccessible.

Les avis défavorables correspondent en règle générale à un rejet d'eaux usées qui ne sont pas traitées correctement au préalable. Dans 44% des cas, les rejets d'eaux usées sont faites dans un puisard, puits ou marnière... et dans 43% des cas, le rejet s'effectue en surface (mare, fossé...)

PAYS PERCHE ORNAIS**PROJETS 2009****Etude-animation
pour le logement temporaire
des jeunes actifs**

Il s'agit de mesurer les besoins et de mener des projets publics voire privés qui pourraient s'inscrire dans le cadre du programme LEADER.

**Diagnostic, étude de faisabilité
des opérations programmées
d'amélioration de l'habitat
(OPAH)**

Le Pays Perche Ornaïen s'engage ici à porter la phase amont des OPAH à l'échelle du bassin de vie afin de mutualiser et rationaliser les moyens.

Site internet

Mise en place d'un site destiné aux porteurs de projets en matière de création d'entreprises.

**Projet en campagne à Limoges
(Haute Vienne)**

Offrir des possibilités d'installation dans le Perche est l'objectif de ce rendez-vous.

**Recensement
des télétravailleurs**

En vue d'améliorer les conditions d'exercice du travail à domicile, notamment le développement du haut débit.

Conseil de développement

Guy Courtemanche est nommé Président du Conseil en vue d'animer des groupes de travail qui préparent les actions du Pays Perche Ornaïen.

Pluviométrie à Bretoncelles
Bon à savoir

Mois	T° mini	T° maxi	RT° Mini	RT° maxi	Pluie	Pluie max 24h	Jrs de pluie	Jrs de gelées	Jrs de neige
Janvier	1,9	8,7	-7,5	13,2	98,5	24,9	17	11	0
Février	-0,2	11,0	-7,0	16,8	63,5	13,2	12	17	0
Mars	1,9	10,7	-5,1	18,1	104,7	12,0	22	13	4
Avril	2,3	14,3	-3,9	23,0	65,1	10,0	16	11	0
Mai	8,3	21,9	0,6	26,7	73,5	31,7	13	0	0
Juin	9,2	22,1	2,4	29,4	47,5	18,0	7	0	0
Juillet	10,1	23,9	3,2	30,8	33,0	12,0	11	0	0
Août	11,5	22,3	5,3	32,0	67,4	9,5	16	0	0
Sept.	6,6	19,6	-0,1	24,2	23,8	6,8	8	1	0
Oct.	4,5	15,0	-3,1	23,1	79,2	20,5	14	7	1
Nov.	3,9	10,2	-3,4	15,3	92,1	16,6	21	5	3
Déc.	-0,3	5,3	-8,0	10,5	44,6	11,3	8	18	2
Année	5,0	15,4	-8,0	32,0	792	31,7	165	80	10

L'année 2008 s'est caractérisée par des contrastes thermiques importants et un déficit pluviométrique marqué à certaines périodes. Deux records de température ont même été battus pour la station et 90 gelées ont été relevées. Côté précipitations, l'année a été très contrastée, tantôt humide, tantôt sèche et en léger déficit annuel.

À l'image de l'hiver 2007, celui de 2008 est très doux mais, dans une moindre mesure. La douceur est constante en janvier et février (24 jrs de température >7° en janvier).

Mars, plus frais que février, est très humide : 105 mm. Le mois d'avril n'a rien d'extraordinaire sauf qu'il est conforme aux normales (pluie et températures). Mai, excessivement chaud, surtout la 1ère quinzaine, la pluie est arrivée seulement à partir du 16, pénalisant fortement les semis de maïs. Aucune gelée a été observée.

Juin et juillet s'écartent peu des normales, hormis une pluviométrie déficitaire surtout sur le 2e mois.

Pour la 3e année consécutive, août est déficitaire, les températures diurnes dépassent rarement les 25° (5 jours) avec des journées généralement sombres alors que les minimales sont plutôt douces. La pluie est présente pendant 16 jours.

Septembre et octobre sont eux aussi frais et déficitaires en pluie (surtout en septembre) la 1ère gelée est relevée le 19 septembre (-0,1°) jusqu'à l'apparition de la neige le 30 octobre et 3,8° comme maximale.

Novembre est, quant à lui, très doux (3 gelées) et assez humide (92 mm).

Le dernier mois de l'année est globalement froid et sec et s'est terminé par des gelées assez fortes (-8°).

Plus d'infos sur : agriculture-durable61.e-monsite.com (rubrique : relevé-météo)

Le site internet en ligne

Bon à savoir

	Au Moulin de Thivaux		A la Gilardière	
Année	2008	2009	2008	2009
Janvier	98,5	74,6	68	72
Février	63,5	34,7	76	32
Mars	104,7	40,4	97	41
Avril	65,1	39,6	61	42
Précipitations exprimées en millimètres				



Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Site Internet de Bretoncelles

Depuis mi-avril le site de la commune est en ligne. Vous y retrouverez une multitude d'informations comme par exemple l'agenda culturel, le petit journal en ligne, et l'accès aux formulaires téléchargeables sur Internet. Vous y trouverez également les menus de la cantine, les arrêtés et les horaires de train.

A noter que vous pouvez obtenir une adresse à votre nom hébergée sur le site de bretoncelles (ex : Votrenom@bretoncelles.fr) en vous adressant à l'espace culturel Abbé Fret.

Information Pratique : www.bretoncelles.fr

HALTE AU BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Dans le même esprit, il est utile de rappeler que les conteneurs individuels à ordures ménagères doivent être rentrés après chaque passage hebdomadaire.

Enfin, laissez libre l'espace aux pieds des candélabres pour permettre l'arrosage des jardinières.



TRAINS AU DÉPART DE BRETONCELLES

LE PETIT JOURNAL

Horaires SNCF du 14 décembre 2008
au 4 juillet 2009

Bon à savoir

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	Ts Ij	L à V	Ts Ij	Ts Ij	L à V	S - D	L à V
PARIS MONTPARNASSE		05:34	11:34	13:04	15:34	16:34	17:49	18:34	18:34
VERSAILLES CHANTIERS		05:47	11:47	13:17	15:47	16:47	18:02	18:47	18:47
CHARTRES (D)	06:10	06:44	12:44	14:14	16:44	17:44	18:49	19:44	19:44
LA LOUPE	06:39	07:12	13:12	14:42	17:12	18:12	19:22	20:15	20:15
BRETONCELLES	06:46	07:19	13:19	14:49	17:19	18:19	19:30	20:23	20:23
CONDE SUR HUISNE	06:51	07:24	13:24	14:54	17:24	18:24	19:35	20:29	20:29
NOGENT LE ROTROU (A)	06:56	07:31	13:29	14:59	17:29	18:29	19:42	20:36	20:36
CORRESPONDANCE		08:16	14:11	16:08			20:03		
LE MANS	07:45	08:49	14:47	16:50	18:15	19:15	20:43	21:20	

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris

Jours de circulation	L à V	S - D	L à V	L à V	S - D	L à S	D	Ts Ij	L à V	L à V	S - D
LE MANS	05:35	05:35	05:35	07:48		12:39	12:59	15:24	16:45	17:45	17:30
CORRESPONDANCE	06:13	06:13	06:13					15:58			18:04
NOGENT LE ROTROU (D)	06:44	06:49	06:55	08:37	08:37	13:27	13:46	16:37	17:37	18:37	18:37
CONDE SUR HUISNE	06:50	06:55	07:01	08:43	08:43	13:33	13:52	16:44	17:43	18:43	18:43
BRETONCELLES	06:55	07:00	07:07	08:48	08:49	13:38	13:58	16:48	17:48	18:48	18:48
LA LOUPE	07:03	07:08	07:16	08:56	08:56	13:45	14:05	16:56	17:56	18:55	18:56
CHARTRES (A)	07:32	07:37	07:47	09:25	09:25	14:14	14:33	17:25	18:25	19:25	19:25
VERSAILLES CHANTIERS	08:18	08:23	08:48	10:23	10:23		15:23	18:23	19:18	20:23	20:23
PARIS MONTPARNASSE	08:30	08:35	09:00	10:35	10:35		15:34	18:34	19:30	20:35	20:34

Prix indicatifs au départ de BRETONCELLES*

CHARTRES : 8,00€ VERSAILLES : 17,20€ PARIS : 19,20€
CONDE : 1,80€ LA LOUPE : 2,50€ LE MANS : 11,80€
NOGENT : 3,00€

* Billet aller simple plein tarif en 2ème classe.

Il n'y a pas de distributeur de billets et de composteur : les voyageurs non munis de billet ou n'ayant pas composé sont invités à se présenter au contrôleur situé en milieu de train ou, dans les nouvelles rames, entièrement automatisées, attendre le passage de ce dernier.

L'INITIATIVE PRIVÉE PREND LA MAIN

Chacun sait que la CdC a refusé jusqu'alors la création d'une zone artisanale à Bretoncelles. Sans l'initiative privée qui a pris le relais sur la commune, ce serait autant d'artisans qui s'installeraient ailleurs.

La nouvelle zone artisanale et commerciale qui voit le jour actuellement est à mettre au compte d'**Olivier Boulay**, tout juste la quarantaine, qui a racheté les établissements **Jouin**.

Les plus anciens bretoncellois se rappellent des années glorieuses où ce quartier, dirigé par cette famille, connaissaient d'incessants va-et-vient de camions et tracteurs jusqu'en 1987 où s'implanta la SCAEL. (Société Coopérative Agricole d'Eure et Loir).

C'est l'entreprise **Challier**, ainsi qu'un menuisier-ébéniste dans un premier temps qui redonne vie à cette zone.

Olivier Boulay mesure très vite les possibilités offertes par tous ces bâtiments et il use de ses relations pour convaincre des entrepreneurs d'investir dans le centre bourg de Bretoncelles.



Prochainement, ouverture de Bricofontaine

BRICOFONTAINE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

C'est à l'initiative de **Frédéric DONNET**, bretoncellois et exploitant du magasin du même nom à Fontaine Simon, que revient cette implantation qui apporte un air nouveau à la rue Lucien David.

Cette nouvelle offre de produits sur la commune va combler un manque constaté depuis la fermeture de la quincaillerie.

ERIC GOBLET, ARTISAN PEINTRE

Installé depuis le 1er mars seulement, cet artisan œuvre seul après une expérience d'une vingtaine d'années dans le domaine de la peinture.

Peintre avant tout, toutes les nouvelles techniques lui sont familières et vous pouvez même le solliciter pour des conseils de décoration.

L'ENTREPRISE TIREAU-PITEL

Déjà à pied d'œuvre depuis le début de l'année, cette entreprise, connue au niveau local, exerce dans le domaine de l'électricité, la plomberie et le chauffage. C'est le relationnel entre **Olivier Boulay** et les dirigeants de cette société qui a permis cette installation.

L'ENTREPRISE CHALLIER

La plus ancienne de cette zone, elle compte une quinzaine de personnes. Électricité, plomberie, chauffage, particuliers, dépannages et gros chantiers font partie de son catalogue. C'est en rachetant les locaux actuels à la famille **Jouin** qu'elle exerce depuis près de 20 ans à cet endroit.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR ?

Les idées foisonnent dans la tête d'**Olivier** quand on lui demande s'il a d'autres projets pour ce quartier, mais chaque chose en son temps et un temps pour chaque chose. Nul doute que le **Petit Journal** aura l'occasion de reparler de la **Zone Artisanale du Centre**.

En attendant, **Olivier Boulay** dirige sa propre entreprise en qualité d'artisan dans le bâtiment depuis 16 ans déjà.

Sylvie et Ludovic Lopez à l'honneur

Vie économique

INGRID CALBET S'INSTALLE À BRETONCELLES

Vous connaissez des problèmes de surpoids, d'obésité, de prise de poids, de diabète, de cholestérol ou encore de triglycérides, consultez **Ingrid CALBET** qui exerce en qualité de diététicienne à **Bretoncelles**.

Ne croyez pas que son métier est lié uniquement à des problèmes de poids, elle saura aussi vous donner moult conseils pour bien manger et s'assurer une alimentation équilibrée.

Pour en savoir plus prenez rendez-vous le mardi où Ingrid exerce au cabinet médical du Docteur PINLOCHE.



Elle peut aussi vous rencontrer à votre domicile en la contactant **au 06 85 38 44 73**.

Bon à savoir : la sécurité sociale ne rembourse pas les actes diététiques mais renseignez vous auprès de votre mutuelle, dont certaines prennent en charge les consultations.

Ingrid CALBET
Sur Rendez-vous
Tous les mardis à Bretoncelles
ou à domicile
06 85 38 44 73
Calbet.ingrid@gmail.com

PRIX D'HONNEUR À SYLVIE ET LUDOVIC LOPEZ.

Le premier concours de camembert de production normande s'est déroulé **le lundi 13 avril à Vimoutiers**. Un concours de qualité, qui sera reconduit chaque année à l'occasion de la foire de Pâques.

C'est donc dans le canton où est né le Roi des fromages que **Sylvie et Ludovic LOPEZ** ont présenté leur fameux camembert.

Le jury, composé de personnalités locales et nationales, amateurs et connaisseurs de bons produits, ont distribué les prix selon 2 catégories : les AOC et les autres.



Quelle bonne idée pour **Sylvie et Ludovic** d'avoir participé à ce concours dans la catégorie non AOC, puisqu'ils décrochent :

Une médaille d'argent au titre des Camemberts de production normande au lait cru,

Une médaille d'honneur au titre des Camemberts



de production fermière.

Modestie oblige, ils ont souhaité partager ces récompenses avec tous ceux qui les aident et les soutiennent depuis de nombreuses années. La liste est trop longue pour les citer mais chacun se reconnaîtra.

Et pour ceux qui ne connaissent pas encore ce « fameux Camembert », ils le trouveront à l'épicerie locale.

La Société Percheronne d'histoire et d'archéologie

Histoire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

LE 29 SEPTEMBRE 1910

en la grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Vicomte de Romanet.

M. Denis, Maire de Bretoncelles accueille les participants.

Voici ce que l'on peut lire dans le bulletin de la Société Percheronne d'histoire et d'archéologie du 15 octobre 1910 :

Bretoncelles, découronné de son titre de chef-lieu qu'il porta transitoirement jusqu'en l'an VIII, n'avait été désigné que pour un motif très circonstanciel. Et pourtant c'eût été quand même le plus heureux choix. En cette année de pluie et de brume, la journée eut quelques rayons de soleil, l'accueil fut aussi chaleureux que le permet le tempérament très réservé de nos compatriotes percherons. Il s'agissait d'inaugurer, en son pays natal, dans l'église où il avait été baptisé, un monument érigé par notre Société à la mémoire du chroniqueur aimé et si prisé de son temps, que fut le bon abbé Fret, curé de Champs.

Ce monument de pierre blanche, d'architecture simple et gracieuse, encadre un médaillon de bronze représentant le profil de l'abbé Fret, d'après le portrait qui figure en tête de ses chroniques. Le tout a été dessiné et modelé par notre ami Louis Barillet, dans sa meilleure façon. Je me serais inquiété pour sa modestie des

intenses admirations dont il fut enguirlandé ce jour-là, si de longue date déjà, ici et ailleurs, il n'avait maintes occasions d'envisager sans perdre contenance cette perspective de gloire dont on paie trop exclusivement le travail des artistes. Il y a cent dix ans que l'abbé Fret naissait à Bretoncelles : il en partait aux environs de 1813 pour le séminaire de Sées, c'est dire que son souvenir y est bien atténué. Sa maison natale, qu'il nous signale à quelques pas du presbytère, n'existe plus. A défaut de parents authentiques, son



nom cependant est encore représenté dans la localité. On le devine trop, ceux qu'intéressent son œuvre, ne suffirent point pour la circonstance à remplir la vaste église de Bretoncelles. Et cependant le dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé Fontaine, auquel revient la première pensée de cet hommage, n'avait point ménagé les démarches. L'autel et la pierre commémorative étaient mis en valeur par une gracieuse parure. Le curé et archiprêtre de cette ville de Mortagne, tant exaltée par l'abbé Fret, aux dépens de Bellême sa rivale, répondit par un éloge

d'enthousiasme communicatif et très soigné. Délicate attention, ce fut le curé de Champs qui célébra la messe, après laquelle le chanoine Havas bénit le monument.

Chacun alors se plut à en détailler l'harmonieux ensemble, tout en regrettant qu'une lumière défavorable ne permette que difficilement d'apprécier tout le fini du bronze.

Voici comme document l'inscription gravée au-dessous de ce bronze :

**A LA MEMOIRE
DE L'ABBE LOUIS-JOSEPH FRET,
CURE DE CHAMPS,
HISTORIOGRAPHE DU PERCHE,
NE A BRETONCELLES
LE 11 FEVRIER 1800,
MORT A CHAMPS
LE 4 NOVEMBRE 1843.**

MONUMENT ERIGE
PAR LA SOCIETE PERCHERONNE
D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE,
LE 29 SEPTEMBRE 1910

*Ce que fut la séance publique à la mairie, elle a été narrée en son temps par notre excellent trésorier, M. Georges Creste, avec une exactitude de détails et une sûreté d'appréciation tellement au point, que l'on me saura gré d'en emprunter le récit au journal **le Bonhomme Percheron**, du 2 octobre 1910.*

Mais pour en savoir plus, rendez-vous en septembre à la même page. Vous y découvrirez le récit en question qui vaut son pesant d'or.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)**Géographie**

Le Petit Journal, dans son édition de janvier 2009 a créé une page géographie en soulignant certains points du rapport du PLU.

Après la géologie et la topographie, l'article abordait l'hydrographie. C'est précisément ce domaine qui est relaté dans cette page.

L'HYDROLOGIE.

L'érosion est le processus de dégradation et de transformation du relief qui est causé par tout agent externe. L'érosion est favorisée par la pente, par la composition physique et chimique de la roche, par le climat, l'absence ou la présence de couvert végétal et l'action de l'homme.

Les sols de la commune présentent une sensibilité à l'érosion surtout lorsque les terrains crayeux à faciès argilo-marneux sont mis en culture.

Les versants dont les pentes sont supérieures à 8% sont sensibles à l'érosion. Sur le sommet des plateaux et dans les vallées, des pentes inférieures à 2% rendent difficiles l'écoulement des eaux.

Les sols constitués de sables du Perche sont sensibles à l'érosion même avec une pente relativement faible (5%).

Le lessivage correspond à l'entraînement en profondeur des sels solubles et des colloïdes du sol. Les nitrates et certains produits phytosanitaires peuvent ainsi atteindre des nappes d'eau et en altérer la qualité.

Sur la commune de Bretoncelles, le risque de lessivage est modéré en amont de La Corbionne alors qu'il apparaît modéré à élevé à l'aval du bourg. Le risque de lessivage apparaît fortement corrélé avec l'occupation des sols notamment avec les surfaces en labours.

L'HYDROGÉOLOGIE.

Les argiles à silex recouvrent le sommet des plateaux et des buttes témoins. Elles reposent, souvent directement sur les sables du Perche. Il s'agit de matériaux très imperméables et acides avec des sols lourds à forte pierrosité. Les nappes ont un faible potentiel.

Les sables du Perche constituent des aquifères qui présentent de bonnes potentialités.

La craie de Rouen compose l'assise des plateaux intermédiaires et présente un faciès perméable présentant de fortes potentialités.

Dans la partie crayeuse (la Grande Fosse), des phénomènes de perte de cours d'eau et de résurgence, propres aux reliefs karstiques sont présents.

LA QUALITÉ DE L'EAU.

La rivière de La Corbionne et son affluent La Donnette sont de bonne qualité sur la carte des objectifs de qualité des eaux superficielles du département de l'Orne : La Donnette est classée 1A (qualité excellente) ; La Corbionne est aussi en 1A en amont du bourg, puis 1B (qualité bonne) après la station d'épuration.

Cette qualité des eaux se traduit par la présence d'un biotope sur La Corbionne et ses affluents.

La dégradation de la qualité des eaux s'explique par la vulnérabilité des affleurements des sables du Perche, aux pollutions superficielles notamment dues à une agriculture intensive.

LA RESSOURCE EN EAU POTABLE.

La quasi-totalité du bourg de Bretoncelles est approvisionnée par un forage situé au lieu-dit « Le Verger », en bordure de La Corbionne. Sa gestion est entièrement communale et son débit est de 75 mètres cubes par heure. Le système utilisé est une pompe avec stérilisation au chlore dont le premier diagnostic remonte à 1998. Le débit prélevé en milieu naturel en 2003 est de 84 671 m³ en 2002. Des périmètres de protection existent (périmètres immédiat, rapproché, éloigné), mais ceux-ci n'ont pas été validés par enquête publique.

Un deuxième forage est localisé au lieu-dit « Le Perruchet » qui est utilisé pour l'alimentation en eau potable du syndicat du Pas-St-Lhomer. Ce forage a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par arrêté préfectoral du 20 juillet 2000. Ce forage bénéficie donc de périmètres de protection.

Le prochain numéro de septembre abordera « la gestion de l'eau »

Solution page 29

Divertissement

HORIZONTALLEMENT

- 1-Elles tintent le 1er mai.
- 2-Lapis. Lazuli.
- 3-Il affronte le taureau..
- 4-Entendre. Ornent souvent les cimetières.
- 5-Lieu solitaire.
- 6-Attacha. Consentement à l'envers. Dans le bas d'un courrier.
- 7-Atome. Opinion exprimée par un journal (abrév.).
- 8-Supprimées (la partie la plus haute).
- 9-Fortement charpentée. Echassier.
- 10-Familier. Replace.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2									■	
3		■							■	
4		■					■			
5									■	
6				■				■		
7				■						■
8		■								
9						■				
10			■		■					

verticalement

- A-Fleur (chantée par Mouloudji).
- B-Pris connaissance. Grande ou bravo. Appris.
- C-Canapés du 18ème siècle.
- D-Travaillé pour avoir du ressort (mais en a perdu sa première lettre) . Fond
- E-Reprend le flambeau (fém.).
- F-Pierre précieuse.
- G-Pour la 3ème fois. Conséquence d'une hyperthyroïdie.
- H-Ilion. Equipe anglaise.
- I-Ustensile de cuisine.
- J-Raisonnables. Manche sportive.

Tout un programme

Culture

« Styles & Couleurs »
Exposition de Peintures
Par *G.Bruère, artiste amateur*

Des paysages, des impressions et des couleurs...voilà l'univers de Gilbert Bruère !

Exposition du 16 mai au 6 juin

Vernissage le 16 mai à 17h30 à la salle de conférences

Horaires d'ouverture : heures de la bibliothèque

« Sénégal, une idée originale »
Conférence
Par *C.Lécuyer*

Christophe Lécuyer présentera l'élaboration d'un projet de maraîchage biologique au Sénégal en partenariat avec DSF (Développement Sans Frontières). Cette ONG est la première agence de recrutement solidaire construite autour du concept de Volontariat Équitable.

Conférence Samedi 23 mai à 17h30

« Pandora, la première Femme »
Conférence
Par *J.Laffitte*

Dans le cadre du cycle des conférences « Mythes des origines et origines des mythes », Jacques Laffitte vous propose dans ce troisième volet le thème de Pandora.

La première femme est un présent de Zeus, envoyé aux hommes. Son nom, Pandora, signifie « Tous les dons ». Epiméthée, séduit par sa beauté, l'accepte bien sûr. Pourtant Prométhée avait dit à son frère de n'accepter aucun cadeau venu des dieux. Pourquoi donc ? La femme serait-elle une calamité ?

Conférence Samedi 30 mai à 17h00

Salon de Bibliophilie Contemporaine Par L'association *Pages*

Des auteurs, des éditeurs, des écrivains

- Exposition le samedi 13 juin et Le dimanche 14 juin
- Vernissage le samedi 13 juin à 17h30 à la salle de conférences
- Horaires d'ouverture :
Samedi 9h30-12h00 14h00-19h00
Dimanche 9h -12h00 14h00-18h00

Club des passionnés des livres

Le Club des passionnés des livres revient :

Un moment de convivialité pour découvrir la lecture et l'écriture sous tous ses angles, tel est le but de ces rendez-vous.

Des ateliers de divertissement où se mêlent l'actualité, les mots et les auteurs pour le plus grand plaisir de celles et ceux qui veulent partager et connaître ensemble.

Il n'y a pas d'inscription, pas de cotisation, seule votre présence est bienvenue.

A très bientôt vous voir parmi nous !

Lieu et dates :

Salle Gauthier-Lapierre : les mardis 26 mai, 9 juin, 23 juin et 7 juillet à 14 h 30

C'EST LE NOUVEAU LIVRE D'UNE TOUTE JEUNE BRETONCELLOISE DE TALENT.

Dès la terminale **Samantha Bailly** commence à faire parler d'elle en se retrouvant en finale régionale du concours de Plaidoirie pour les Droits de l'Homme 2005, organisé par Amnesty International pendant laquelle elle défend la cause de la Biélorussie. Puis elle obtient le Prix Alain 2006, prix lycéen national de philosophie. Actuellement en licence de Lettres Modernes, elle prépare un témoignage de son voyage en Biélorussie intitulé « Ne les oubliez pas ».

Son livre : « **La langue du silence** » est l'histoire d'une jeune fille sans histoire. Alors, pourquoi est-elle retrouvée morte dans une ruelle lugubre ? De l'avis général, c'est l'œuvre des clans, ces rebelles qui menacent la paix du royaume.

Les deux sœurs de la défunte ne se satisfont pourtant pas de cette explication. Envahie par la haine, l'une est prête à tout pour venger sa cadette au risque de se trouver mêlée à des intrigues qui la dépassent. L'autre se révolte en apprenant que leur royaume projette d'envahir un continent voisin, quitte à faire des milliers de victimes.

Au milieu de l'indifférence générale, la mort est une généreuse source de revenus. Les deux sœurs vont tenter de stopper les conflits et de révéler au grand jour les manipulations déclenchées par les dirigeants des royaumes.

Abordant des thèmes aussi variés que la religion, l'autorité familiale et la manipulation politique, ce roman est une ode à la tolérance et à la découverte de l'autre.

Vendu 23 €, vous découvrirez le talent ce jeune écrivain et pour en savoir plus, vous consulterez son site : www.samantha-bailly.com

Le Petit Journal lui présente tous ses vœux de réussite.

Solution
des
mots
croisés
de
la
page
24

T	E	M	E	R		L		U	T	10
E	L	A	R		E	U	S	S	O	9
S	E	E	T	E	R	C	E		C	8
	O	T	I	D	E		N	O	I	7
S	P		O	U	I		A	I	L	6
E		E	G	A	T	I	M	R	E	5
S	F	I		R	I	U	O		U	4
N		O	R	E	R	O	T		Q	3
E		R	E	M	E	R	T	U	O	2
S	E	T	T	E	H	C	O	L	C	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

ça s'est passé à Bretoncelles

Rétrospective

PARCOURS DU CŒUR 2ÈME ÉDITION

Près d'une centaine de coureurs âgés de 2 à 91 ans ont participé à cette 2ème édition du parcours du cœur, organisée en partenariat avec la Fédération française de Cardiologie, soit le double de l'année dernière.



Les participants ont pu effectuer une, deux ou trois boucles d'un circuit de 3.6 km par la Féverole et la Booz en courant, mais aussi pour certains en marchant, voire en vélos. Félicitations au doyen, **Raymond Revault**, coureur du marathon du New-York.

UN PETIT OGRE, C'EST TRÈS GENTIL

L'association Bille de clown organise des ateliers de cirque et de théâtre. En mars, elle avait invité Stéphane Fortin du théâtre *Bascule* pour interpréter « **Enlève tes lunettes et écoute comme ça sent bon** », l'histoire d'un ogrelet qui a décidé de dévorer les livres plutôt que les enfants.

Une joie pour les enfants présents.

UN CONCERT D'ECHOLLINES

70 personnes sont venues écouter un programme de chants sacrés, négro spiritual, gospel et chants profanes, un concert organisé par Bretoncelles Patrimoine et Nature qui entend recueillir des fonds pour restaurer un calvaire. Pour Echollines, ce premier concert, depuis le départ de son chef de chœur, a été un franc succès.

APPRENDRE LA DANSE COUNTRY

C'est une tentative de l'APE : un dimanche après-midi où les enfants se sont bien amusés, et où les amateurs de danse ont pu pratiquer et s'initier à cette danse.

LES ANCIENS TÉMOIGNENT

« La Pélerine », a rallumé le feu dans la mémoire des résidents. Les anciens ont raconté leurs souvenirs liés au feu, à la flamme et aux veillées, quand l'âtre ou le poêle était encore l'âme de la maisonnée.

C'est la base de ce travail qui a permis de présenter un spectacle inédit à l'espace abbé Fret le 28 février, l'un des moments phares de la nouvelle édition de Tout Feu Tout Flamme.

L'EPN DÉLIVRE DES PASSEPORTS

Onze stagiaires ont reçu leur PIM, **Passeport Internet Multimédia**, un diplôme reconnu au niveau national et qui valide la formation à la connaissance et à l'utilisation de l'outil informatique. Sans nul doute, c'est un atout supplémentaire sur un CV.

Car il s'agit bien dans ce cadre de proposer aux jeunes et aux demandeurs d'emploi une formation qualifiante gratuite.

Mais cette formation s'adresse à tous, jeunes ou retraités, travailleurs ou demandeurs d'emploi.

L'ŒIL EN VOYAGE

De belles photos du Perche, de surcroît joliment encadrées ont été exposées à la salle de l'abbé Fret par son auteur, **François VILLETTE**.

Depuis sa retraite, ce photographe amateur se passionne pour ses clichés, une passion qui vient d'être reconnue par la ville de **Nogent le Rotrou**.



La bibliothèque ne serait pas ce qu'elle est sans les bénévoles qui ne comptent pas leur temps. Ils aiment les gens et les livres. Qu'ils se prénomment Jacqueline, Françoise, Noëlle ou Alain, ils offrent leur temps au service des autres. Si vous aussi, le bénévolat, les livres et le contact vous attirent, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la bibliothèque.

JACQUELINE QUESNEL

La plus ancienne de toutes, **Jacqueline** est à l'origine de la création de cette bibliothèque communale.

Avec le concours de **Catherine Pépin**, l'objectif était de trouver une reconversion de l'ancien presbytère. Devenu aujourd'hui espace culturel, c'est une parfaite réussite, tant d'un point de vue architectural que culturel.

Mais c'est grâce aux connaissances de la généalogie de **Jacqueline** que **Catherine Pépin** décrocha l'aide du département pour le lancement de ce projet.

Quand on demande à **Jacqueline** les raisons essentielles de sa motivation, elle répond sans hésiter :

« j'aime les gens »

NOËLLE GOLTRANT

Habitante de la commune depuis 2000, **Noëlle** est une jeune Bretonceloise. Son investissement personnel dans le bénévolat est un des moyens de connaître la commune et ses habitants.

Alors, dès qu'on lui propose une mission à la bibliothèque, elle n'hésite absolument pas et découvre les joies des relations humaines, car **Noëlle** aime avant tout le contact humain, des plus jeunes aux plus anciens.

Sa motivation principale :

« la lecture et la documentation »

FRANÇOISE LEBERRE

Près de 60 ans que **Françoise** habite à Bretoncelles.

C'est dire si elle connaît bien la commune. Et même de long en large pour y avoir parcouru et entretenu avec son mari tous les chemins et sentiers pédestres.

Son meilleur souvenir à la bibliothèque date du début des années 2000 dans le cadre du soutien scolaire.

Et **Françoise** ressent une grande émotion lorsque des jeunes gens la saluent en souvenir de cette période.

Quand on lui demande sa motivation principale à l'espace culturel, elle répond :

« ma passion des livres »

ALAIN RENAUDINEAU

Avant même l'ouverture en juillet 2000, **Alain** s'était investi dans la mise en route de cette

bibliothèque en participant au recensement et au classement des livres.

Il faut dire qu'**Alain** possède le virus de la lecture. Comme il le dit lui-même, c'est génétique dans sa famille. Il dévore les livres comme jadis sa grand-mère. Premier lecteur de la bibliothèque dans son ancienne commune, et gendarme dans sa vie active, il retrouve à la retraite ses deux passions :

« être au service du public et la lecture »



Cette association créée en 2000 très discrète sur ses activités est néanmoins très active. Comptant une vingtaine d'adhérents, elle œuvre dans deux domaines : l'encadrement et le patchwork.

TOUTES LES SEMAINES POUR L'ENCADREMENT

Les passionnés de cette activité se retrouvent tous les jeudis et les adhérents fabriquent pour leur plaisir des cadres en parfaite harmonie avec les sujets. Difficile à travers des mots de rapporter la beauté exprimée par ces doigts de fée.

Les curieux ont pu le découvrir chaque marché de Noël ou lors d'une exposition à l'espace Abbé Fret.



Une carte de l'église encadrée par les Ateliers Créatifs

TOUTES LES QUINZAINES POUR LE PATCHWORK

Les mêmes passionnés ou d'autres (aux ateliers créatifs, il est possible de s'inscrire pour une seule activité), se réunissent toutes les quinzaines, là aussi pour exprimer tout un art où le tissu est roi.

Coussins, sacs, nappe, dessus de lit,tout peut devenir patchwork pour peu que rigueur et imagination se conjuguent.

PARTENARIAT AVEC BPN.

Bretoncelles Patrimoine et Nature propose des agrandissements de cartes postales anciennes, récentes ou des photos et conseille aux acheteurs de se rapprocher des Ateliers Créatifs pour mettre en valeur leur achat.



Les membres d'Ateliers Créatifs à pied d'œuvre

Pour les deux activités,
la passion guide la décision.

Cirque, barouf et « Tom SAWYER »

Associations**LES ENFANTS FONT LEUR CIRQUE**

Pour conclure de manière festive son année d'initiation aux arts du cirque, l'association Bille de Clown organise son **gala de fin d'année le 13 juin à 15h00**, au gymnase de Bretoncelles.

Depuis septembre, une cinquantaine d'enfants de 3 à 12 ans répartis par groupe d'âge s'exercent ainsi à jongler, à rattraper anneaux et bâtons de fleurs, à faire tourner des assiettes, à marcher sur un câble, à tenir en équilibre sur d'incontrôlables objets roulants, encadrés par Tristan Lefevre.

Tristan leur apprend aussi la solidarité et l'esprit d'équipe : « Ils s'entraident, ils organisent les parades pour assurer la sécurité et ils s'encouragent mutuellement ». En effet, les enfants ont eux-mêmes mis au point et organisé la mise en scène des numéros qui seront présentés en musique lors du spectacle.

Nous comptons sur votre présence. Ce gala est ouvert à tous, l'entrée est gratuite (possibilité de faire des dons lors de ce gala pour nos petites billes de clown). Les enfants, qui se sont fortement investis depuis septembre, espèrent qu'un public nombreux viendra les encourager.

LES ADULTES FONT LEUR « BAROUF »

La troupe de théâtre de Bretoncelles aura le plaisir de vous présenter la pièce intitulée « Barouf à Chioggia » le 7 novembre à Bretoncelles et le 21 novembre à Berd'huis mis en scène par **Cyril Aubin**.

« À Chioggia, comme dans le reste du monde, les hommes s'intéressent aux femmes et les femmes aux hommes. Ça drague, ça cause et ça se passionne. Mais ces dames sont italiennes. Et tout prend des proportions incroyables. D'autant qu'elles sont bien belles les demoiselles de Chioggia ! La pièce est une des plus connues de Goldoni. Elle est toute pleine d'humanité. »

EXCEPTIONNEL : Une pièce à ne pas rater, la toute première de la troupe de théâtre.

LE 26 JUIN À 20 H 30 : LES AVENTURES DE TOM SAWYER

Présenté par l'atelier théâtre Bascule enfant/ado accompagné de l'Harmonie de St Germain de La Coudre.

Metteur en scène : Stéphane Fortin - Durée: 1 h.

« Pour Tom Sawyer, il y a des choses plus importantes que l'école. Aller à la pêche, et surtout retrouver son ami Huckleberry qui mène une vie de vagabond. Mais à force de se prendre pour des bandits et de faire des expériences de sorcellerie à la nuit tombée, Tom et Huck vont se trouver mêlés à un véritable crime et un authentique trésor... »

Dans un décor minimaliste, retrouvez les 14 comédiens au côté d'un jeune héros malin et courageux Tom Sawyer. Un chef d'œuvre de la littérature américaine.

Président : André LAFON

Convoqués le 21 Février 2009, les Membres et Adhérents présents à la réunion d'information, ont observé une minute de silence en souvenir de notre camarade disparu :

Pierre KACZMAR le 15 Novembre 2008, adhérent et ancien combattant.

Le 19 Mars 2009 (date anniversaire du cessez le feu en Algérie), nous avons déposé une gerbe au Monument aux Morts à la mémoire de tous nos Camarades, disparus en Algérie.

Le déjeuner dansant du 29 Mars 2009, animé par l'orchestre Bernard et Sylvie, servi par le traiteur de Longny au Perche, Monsieur Allaounis, s'est déroulé dans une ambiance sympathique ,nous remercions tous les participants.

Nous tenons à remercier bien vivement les généreux donateurs et les commerçants de Bretoncelles, qui nous ont soutenus et contribué à la réussite de la tombola.

Conformément aux statuts, l'assemblée générale s'est tenue le 8 Mai 2009 et a été suivie d'un service religieux, puis d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

La sortie annuelle organisée avec le Club de Loisirs (Présidente Mme HUARD) aura lieu le **Mercredi 10 Juin 2009** :

- Visite du Parc naturel régional du Gatinais et d'une Verrerie d'art à Soisy sur Ecole et au Conservatoire des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles à Milly la Forêt.

Rappel pour les nouveaux Bretoncellois : si vous êtes anciens combattants de tous conflits, faites vous connaître, en contactant Mr LAFON André au 02 37 37 26 17.

Rappel pour les nouveaux Bretoncellois :
si vous êtes anciens combattants de tous conflits,
faites vous connaître, en contactant Mr LAFON André
au 02 37 37 26 17.

Rentrée 2009 le 8 septembre

Associations

Gymnastique d'entretien

C'est le dernier trimestre
pour la saison 2008/2009



Aperçu d'un cours
Séance le mardi 19-20H avec Isabelle.



Les beaux jours arrivent et pour que vos vacances soient réussies, que se soit à la montagne à la mer ou à la campagne, il faut se préparer physiquement.

N'oubliez pas, pour la saison 2009/2010 la rentrée est prévue le 8 septembre 2009, un avis sera inséré dans les journaux.

Gardez le contact :

Président : Robert TANFORTI 02 37 37 22 36

Trésorière : Nelly POIRIER 02 37 37 25 95

Secrétaire : Francine PIZZAGALLI 02 37 37 26 93

**SAISON PONGISTE EXCEPTIONNELLE
CHEZ LES FILLES DE -13 ANS DE L'ASSOCIATION****Un parcours sans fautes aux INTERCLUBS REGIONAUX**

Après avoir remporté les Interclubs Départementaux, l'équipe du TTB Championne de l'Orne s'offre une 1^{ère} place aux Interclubs Régionaux de Basse Normandie à Vire le 5 avril dernier.

Les filles ont rencontré:

En poule, L'équipe de l'US Cherbourg (50) qu'elles battent par 3 parties à 0

L'équipe de l'ES Torignaise (50) qu'elles battent par 3 parties à 0

En 1/2 finale L'équipe du J.A. Coutances (50) qu'elles battent par 3 parties à 0

En finale L'équipe de l'E.S. Lougé Saint Brice (61) qu'elles battent par 3 parties à 0

L'équipe est sélectionnée pour disputer les Finales Nationales des Interclubs Jeunes le 16 mai prochain à Saint Avertin(37).

Vous souhaitez venir nous rejoindre autour d'une Table.

**L'association s'engage dès la saison prochaine dans un projet de développement du Tennis de Table sur 3 pôles de pratique, Bretoncelles, Condé sur Huisne et Rémalard.
Démarrage des activités sur les 3 pôles à partir du 1^{er} septembre 2009.**

Renseignements : Richard PIERSON secrétaire de l'association

Tél : 06.68.62.26.06

Email : richard.pierson.ttb@orange.fr

EQUIN-FUN ET RANDONNÉES ÉQUESTRES

Tu as envie de sauter des obstacles avec ton poney sans te prendre la tête et respecter une bonne équitation ? L'équi-fun est la discipline qui te permettra de progresser en t'amusant !
Mélange de CSO, d' Hunter et de Pony games, elle permet aux cavaliers de s'initier à la compétition grâce à un sport ludique

Equi-fun

Je te propose ce calendrier jusqu'aux grandes vacances qui nous permettra de constituer les équipes pour la rentrée scolaire.

- ⇒ Cours les mercredis et les samedis de 15 h 30 à 17 h pendant les mois de mai et de juin 2009.
- ⇒ Challenge inter-club d'équi-fun le 21 juin 2009 au centre équestre du Sagittaire.

Tarifs : 10 € de l'heure incluant les assurances et cotisations, soit 90 € pour les 2 mois tous les samedis, 80 € pour les 2 mois tous les mercredis ou 160 € la mini-saison.

Tourisme équestre

De plus notre nouvelle monitrice, Pascale, spécialiste du tourisme équestre venue de l'Ardèche, peut t'initier, te perfectionner, toi ou tes parents aux techniques de randonnées équestres. Les cours seront après ceux qu'équi-fun, c'est à dire de 17h à 18h30 les samedis et les mercredis aux mêmes tarifs. Sachant que les dimanches après-midi de perfectionnement seront les 10 et 27 mai 2009, 7 juin 2009, plus un TREC d'entraînement le 28 juin.

Tarifs des demi-journées : 25 €



Ambiance conviviale garantie avec en plus un enseignement de qualité pour le respect de nos amis les chevaux. Venez nombreux vous éclater !

Viens nous rejoindre pour une expérience sportive aux Ecuries du Sagittaire !
Baptêmes poneys, Découvertes de l'équi-fun, Démonstration par les petits cavaliers du club

Contact : Pascale Reynaud 06 07 82 19 17 Ecuries du Sagittaire, Montras, Bretoncelles
<http://ecuriedusagittaire.googlepages.com>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 20 JUIN PROCHAIN

BPN organise sa première assemblée générale le 20 juin 2009. Ce sera l'occasion pour son président de rappeler les objectifs de l'association ayant pour but la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel. Pour y parvenir, elle s'est fixée les objectifs suivants :

- sensibilisation au patrimoine communal par son étude et sa connaissance,
- restauration et mise en valeur du patrimoine local,
- transformer le patrimoine local en vecteur de communication à des fins touristiques.

Les points essentiels de cette assemblée feront l'objet d'une transcription au **Petit Journal** de septembre dans la mesure où tous les bretoncellois sont concernés par l'action de BPN.

De son côté, la commune a fourni un effort certain en matière de subvention pour encourager, et l'association à maintenir ses efforts, et les habitants à adhérer, puisque c'est bien le nombre d'adhérents qui détermine la participation de la Fondation du patrimoine.



L'association maintient son rythme des animations. Après le concert avec Echollines qui a réuni 80 personnes dont la priorité est la restauration d'un calvaire, BPN a souhaité s'inscrire dans le cadre de l'opération conduite par le Conseil Général intitulé « Pierres en Lumières ». A l'heure où sont écrites ces lignes, BPN croise les doigts pour réussir cette manifestation qui réunira dans l'église St Pierre les deux grandes musiciennes bretoncelloises de renommée internationale que sont **Daria HOVORA** et **Barbara MARCINKOWSKA**. Elles seront accompagnées de **Dariusz PARADOWSKI**, mezzo soprano, une voix unique au monde.

Des participations sont également prévues, lors d'une exposition sur la sauvegarde de l'abeille, un lien tout naturel avec l'objectif de notre association. De même, BPN sera présent au salon de Bibliophilie contemporaine annoncé en page culture, là encore, des synergies évidentes.

Le point fort de nos animations aura lieu à la rentrée, lors des journées du patrimoine qui sera l'occasion d'organiser.

LE 1ER SALON DU PATRIMOINE.

L'espace culturel de l'abbé Fret sera réservé à des restaurateurs d'objets anciens de petite taille, type céramique, tableaux, terre, peut-être d'autres corps de métier en attente d'inscription tandis que la salle des fêtes réunira des restaurateurs d'objets plus volumineux comme la pierre, des meubles. Une exposition de cartes postales anciennes complètera les lieux.

Qualification et tournoi en vue

Associations

DEUX ÉQUIPES QUALIFIÉES AU TITRE DE LA SAISON 2008

La doublette : **Les Bullchytes**, (Julien, Guillaume, Tibo)

L'équipe : **Les Amateurs**, (Julien, Tibo, Jérémy, Christian).



Les championnats de France se dérouleront du 8 au 13 juin 2009 à **La Rochelle** comme d'habitude.

Pour des raisons d'emploi du temps, **Les Amateurs** ne pourront y participer, mais ce n'est que partie remise, précise le président de l'association, **Sébastien PIGEON**.

Le **Petit Journal** souhaite bonne chance aux Bullchytes.

TENNIS CLUB BRETONCELLOIS

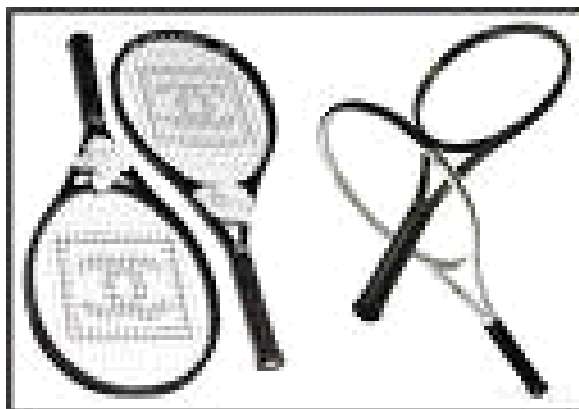
En lisant cette page, les **championnats de Printemps** auront débuté chaque week-end depuis le 3 mai pour se terminer le 7 juin. Ce sont les week-ends des 3, 17 et 24 mai qui sont réservés aux cours de Bretoncelles.

Deux tournois sont aussi programmés au mois de juin :

Samedi 20 juin pour les jeunes. Le tournoi sera suivi d'un goûter.

Samedi 27 et dimanche 28 juin pour les adultes.

Un barbecue est prévu le soir du samedi.



Coté pratique.

Licence adulte : 50€an

Licence enfant : 30€an

Location des cours extérieurs : 7€/heure.

Toute réservation est à faire au Café des Sports.
(se munir d'une pièce d'identité)

Renseignements :
Café des Sports
02 37 37 21 72

L'Union Sportive Nogentaise et la commune de Bretoncelles
organisent la sixième édition de

LA BRETONCELLOISE

Départ du GYMNASSE JEAN PAUL MEBS

4 RANDONNEES VTT OUVERTES A TOUS :

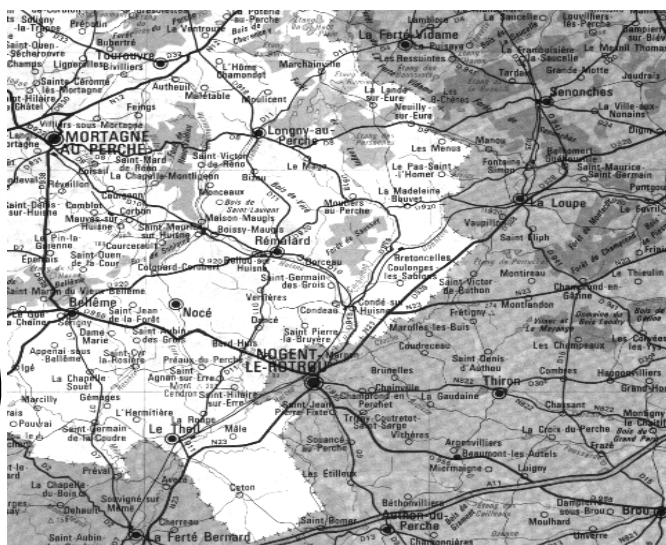
- circuit de 53 Km : départ 8h
- circuit de 39 Km : départ 8h30
- circuit de 20 Km : départ 9h
- circuit de 8 Km : départ 9h30

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Ravitaillements sur les circuits et à l'arrivée
Remise des récompenses et verre de l'amitié à 12h30

ENGAGEMENTS 5€ pour les adultes, et 2€ pour les enfants

Renseignements au 02 37 37 22 52 ou 02 37 37 24 13



Conçu et réalisé par USN cyclisme 105bis rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

Médaille pour Georges MALO

Associations



Commémoration du 8 mai 1945



Au son de la trompette
« Merci Patrick Ganachaud »



Remise d'une médaille à Georges MALO
« 20 ans de porte-drapeau »

Dépôt de gerbes pour la commémoration
du 8 mai 1945



A LA SALLE DES FÊTES

26 juin à 20h30 : Théâtre

5 juillet : Portes ouvertes du Club de Loisirs des retraités

13 septembre : Repas du Club de loisirs des retraités

AU GYMNASÉ

13 juin à 15h : Gala de fin d'année de Bille de Clown

11 juillet : fête communale

8 septembre : rentrée de la gym

A LA MAIRIE :

7 juin : Elections européennes (voir ci-contre)

DANS LE VILLAGE :

5 juillet : Vide grenier

A L'ESPACE ABBÉ FRET

23 mai à 17h30 : conférence « Sénégal »

30 mai à 17h : conférence « la 1ère femme »

13 juin à 17h30 : vernissage « salon bibliophilie »

19 et 20 septembre : salon du patrimoine

ANIMATIONS

7 juin : randonnées VTT

10 juin : sortie du Club de loisirs

20 juin : tournoi de tennis jeunes

21 juin : challenge inter-club équi-fun aux écuries du Sagittaire

27 et 28 juin : tournoi de tennis adultes

DIVERS

Du 18 août au 3 Septembre inclus : fermeture de la boulangerie (réouverture le vendredi 4)

ELECTIONS EUROPÉENNES**DU 7 JUIN 2009**

Les élections de 2009 sont les septièmes élections européennes au suffrage universel direct. Suivant les dispositions du traité de Nice, elles doivent permettre l'élection de 736 députés européens, représentant plus de 500 millions d'habitants et environ 375 millions d'électeurs dans les 27 États membres de l'Union. Il s'agit des plus grandes élections transnationales jamais organisées.

Le nombre de députés européens doit passer, provisoirement, de 785 à 736, conformément aux dispositions du traité de Nice (celui en vigueur), conduisant la plupart des États membres, sauf 5 d'entre eux, à perdre au moins un représentant. Mais le Conseil de l'Union a déjà disposé que le nombre repasserait, provisoirement, à 754 si le traité de Lisbonne était ratifié pendant la législature, de façon à ne faire perdre aucun député aux États concernés. Ce dernier traité fixe à 750 (sans compter le président du Parlement) le nombre de députés européens, le chiffre définitif, quel que soit le nombre d'États adhérents.

La Bulgarie et la Roumanie y participent pour la première fois en même temps que les autres États membres. Après avoir rejoint l'Union européenne en 2007, elles avaient organisé des élections européennes en dehors du calendrier normal.

Etude de Maître Letourneau

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

Infos

Réf. : 400 – BRETONCELLES : Maison mitoyenne ancienne à rénover en hameau comprenant : cuisine, deux pièces, salle de bains, wc. A l'étage : palier, une pièce et une chambre. Garage sur jardin situé en face. PRIX : 55 000€ Hon. Nég. TTC : 3 012€+ frais d'acte

Réf. : 623 – BRETONCELLES : Une maison ancienne à usage d'habitation sur 605m², comprenant : cuisine, séjour, salon avec cheminée, deux chambres, salle de bains-wc. A l'étage: palier, une chambre, grenier. Dépendances : cellier, avec grenier au dessus, appentis en bois. Prix : 80 000 € Hon. Nég. TTC : 3759 €+ frais d'acte

Réf. 688 : BRETONCELLES : Pavillon sur sous-sol sur 589m² de terrain, dans village, comprenant : au rez de chaussée : entrée, séjour-salon, cuisine aménagée, deux chambres, salle d'eau, wc. Au sous-sol : garage-chaufferie, buanderie, wc, une chambre. PRIX : 105 000 € Hon. Nég. TTC : 4 507€+ frais d'acte

Réf. : 690 - MAISONS MAUGIS : Petite maison de bourg rénovée, sur 255 m² de terrain, comprenant : au rez de chaussée : cuisine aménagée et équipée ouverte sur séjour-salon avec cheminée, salle d'eau-wc. A l'étage palier, deux chambres. Dépend. cellier. Chauff. électrique. Prix : 105 000€ Hon. nég. TTC : 4507€+ frais d'acte

Réf. : 1836 - BRETONCELLES : **VENTE EN VIAGER LIBRE** : Grande maison d'habitation en hameau sur 5581m² de terrain, comprenant :RDC : cuisine, séjour, salon avec cheminée, gde pièce, dég. wc, salle de bains, 2ch, lingerie, pièce, grand espace (anc. grange et garage 294m²) 2 ch. A l'étage : 2ch et grenier. véranda, chaufferie, cave. ass. ind. Chauff. cent. fuel. **Bouquet : 100 000 euro. Rente à verser 1090.40 euro** par mois. Hon. nég. TTC : 9739€+ frais d'acte.

Réf. : 819 – BRETONCELLES : Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (15m²). PRIX : 125 000 € Hon. Nég. TTC : 5105 €+ frais d'acte

Réf. : 1050 – BRETONCELLES : Pavillon récent sur sous-sol complet sur terrain de 1085m², proximité des commerces, comprenant : RDC : entrée, séjour-salon, cuisine, trois chambres, salle d'eau, wc. Au sous-sol : garage, cellier, cave. Chauff. Gaz. PRIX : 140 000€ Hon. Nég. TTC : 5553 €+ frais d'acte

Réf. 980 - BRETONCELLES : Pavillon en lotissement sur 960m², comprenant : entrée, cuisine, gd séjour-salon avec cheminée, deux chambres, salle de bains, wc. A l'étage : palier, une chambre, grand grenier, dressing. Cave, chaufferie en sous-sol. garage en annexe. PRIX : 150 000 € Hon. nég. TTC : 5852 €+ frais d'acte

Réf. : 1574 - BRETONCELLES : longère ancienne restaurée sur 11 620m², comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée (insert + soufflerie), cuisine aménagée, dég., salle de bains, wc. Etage : dég. trois chambres, grenier à la suite. Garage accolé et une petite pièce. Deux grands garages sur terrain. PRIX : 240 000 € Hon. nég. TTC : 8543€+ frais d'acte

Réf. 754 - LA MADELEINE BOUVET : Maison dans hameau avec vue imprenable, sur terrain de 2500m², comprenant : entrée, séjour-salon avec balcon, deux chambres, salle d'eau,wc. Garage, pièce. Nombreuses petites dépendances sur terrain. PRIX : 115 000€Hon. nég. TTC : 4806€+ frais d'acte

Renseignements utiles

Annuaire**Mairie :**

Ouverture **tous les jours de 9h30 à 12h**
Tél : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32
Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque et Espace Public Numérique

Tél : 02 37 37 25 27
Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr
Ouverture :
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18 h
Jeudi de 9h à 12h et de 17h 30 à 21h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gendarmerie : Tél : 17

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h
mercredi et vendredi de 14h à 19h
à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers : Tél : 18, à partir d'un portable : 112**S.A.M.U. : Tél : 15****La Poste :**

du lundi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h30,
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi après-midi.
Tél : **02 37 37 00 19**

Crédit Agricole :

Tél : 0825 84 04 55

Ambulances :

Ambulances Malnuit Rémalard, Tél : 02 33 83 56 56

Taxis-VSL :

Taxi Caillon Tél 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin : Dr PINLOCHE Tél : 02 37 37 20 08**Pharmacie : M. HEDOUIN Tél : 02 37 37 20 38****Infirmières : Tél : 02 33 83 62 62****Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67****Diététicienne : Ingrid CALBET, Tél : 06 85 38 44 73****Vétérinaires : Tél : 02 33 83 65 65****Notaires :**

Etude LETOURNEAU
Tél 02 37 37 20 02.
Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite :

Tél : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles:

4ème dimanche du mois à 9h30
2ème dimanche à **Moutiers**
Renseignements : 02 37 37 21 45

Ecole élémentaire :

Tél : 02 37 37 22 17
Directeur : Bernard DELPRAT
Cantine : 02 37 37 21 08

Eau :

Brettoncelles : mairie
Le Pas St L'Homer :
Olivier Boulay :
Tél : 02 33 25 45 32
Claude Savard :
Tél : 02 37 37 22 52

EDF : Tél : 0810 333 061

CPAM : mairie Rémalard de 10h
à 11h30 le vendredi

Assistante sociale : permanence
à la mairie le 1er et 3ème jeudi du
mois de 14h à 16h.

Marché : jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le mardi matin sauf le 1er
mai, Noël et jour de l'an.

Déchetterie à Rémalard tous les
jours de 10h à 18h sauf jeudi,
dimanche et jours fériés.
Tél : 02 33 83 07 43

Mission locale :

Tél : 02 33 83 09 42